

DELIMBE

Abbaye de Bonport - 27340 PONT DE L'ARCHE

☎ 02 35 23 27 62 - Fax 02 35 23 27 78

SALEUSE ELECTRIQUE CHASSIS ALUMINIUM

T11

DELIMBE



Distributeur de sel humide :

- en sel humide, largeur de travail : 3 mètres
- convient aussi pour sel sec.

NOTICE D'INSTRUCTIONS

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Chassis aluminium et cuve polyéthylène : 80 ou 120 litres.
- Système de réglage par vis sans fin et disque aluminium.
- Dimensions du distributeur :
 - 80 et 120 litres :** 650 mm de largeur
 - 1000 mm de profondeur
 - 740 mm (80 l.) 900 mm (120 l.) de hauteur
- Masse à vide du distributeur : 25 kg
- Diamètre de plateau : 350 mm.
- Distance de projection du sel humide : 4 mètres.
- Débit réglable : de 106 à 3180 kg/heure.
- Tension alimentation : 12Volts.
- Puissance du moteur : 250Watts.
- Émission sonore inférieure à : 70d(B)A.

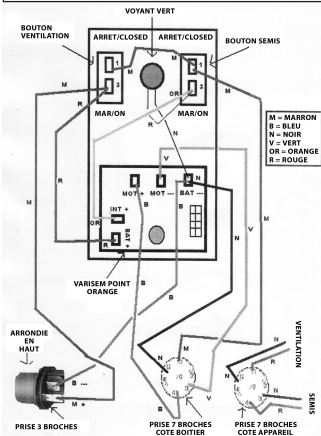
INSTALLATION

- La saleuse Delimbe projette le sel sur une largeur de 4 mètres quelque soit la hauteur d'utilisation.
- Pour fixer la saleuse sur le porte-bagage d'un quad, la positionner au centre du porte-bagage en veillant à bien équilibrer le distributeur. Le fixer avec des vis de 8mm de diamètre dans les trous prévus sur l'embase du distributeur.
- Pour fixer la saleuse derrière un tracteur : un attelage tracteur est proposé en option et en kit.
- S'assurer que le distributeur travaille au niveau dans tous les sens.
- Des déflecteurs sont fournis avec le distributeur, afin de protéger le conducteur contre un éventuel retour de sel.
- Lors du montage, l'installateur doit veiller à prévoir un moyen d'accès à la trémie. Celui-ci peut-être une passerelle fixée sur la bâti, elle doit être accessible par un escalier dont les marches anti-dérapantes auront une profondeur comprise entre 28 et 35cm.
- La hauteur maximale de la première marche doit se situer entre 500 et 550mm par rapport au sol (réf.norme EN153).
- La plate-forme horizontale supérieure doit être munie d'un garde-corps sur le pourtour avec une lisse de 1000 mm et une sous-lisse de 500mm de hauteur.

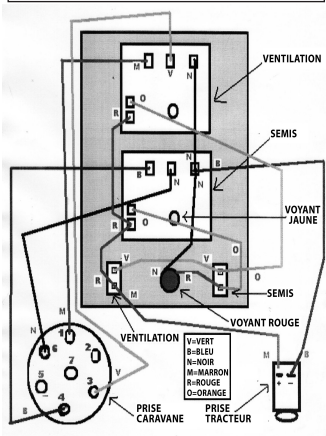
BRANCHEMENT

Conditions de raccordement électrique :

Réglage standard



Double réglage



- Un faisceau électrique et un boîtier de commande sont fournis avec le distributeur.
- L'interrupteur n°1 sert à la mise en route du plateau.
- L'interrupteur n°2 sert à la mise en route de la vis sans fin.
- Un bouton muni d'une échelle graduée de 1 à 30 sert à régler le débit de distribution.
- Un témoin lumineux rouge averti de la mise en route du plateau, attention la vis sans fin ne fonctionne que si l'interrupteur de mise en route du plateau fonctionne.
- * Un potentiomètre peut être monté en option pour réduire la vitesse de rotation du plateau et ainsi varier la largeur d'épandage de 2 à 4 mètres.
- Prévoir une alimentation de 250Watts, consommation maximale du distributeur à la mise en route (150Watts à l'utilisation).
- Brancher le fil d'arrivée faisceau sur une prise code européen ou brancher la cosse rouge à la borne positive de la batterie (fil marron) et le fil bleu à la borne négative de la batterie.

- Attention de ne pas inverser la polarité des fils.
- Vérifier que le disque tourne dans le bon sens (sens inverse des aiguilles d'une montre). Une étiquette avec une flèche sur le distributeur indique le sens de rotation.
- Le boîtier de commande de mise en marche et d'arrêt doit être installé au poste de conduite du porteur.
- Protection contre les courts-circuits à respecter : brancher un fusible de 30Ampères.

UTILISATION - REGLAGE

- La saleuse DELIMBE est conçue pour être utilisée à l'arrière d'un camion, d'une voiture, d'un tracteur ou d'un quad. Pour les cas d'installation s'écartant des conditions prévues, consulter le constructeur.
- Le sel est projeté en demi-cercle par un disque qui tourne.
- La distribution se fait par le centre du disque (système DELIMBE)
- On peut ajuster la direction d'épandage grâce à la molette située sur le côté du châssis de la saleuse, en tirant ou poussant l'ensemble du bloc plateau.

REGLAGE DE DEBIT

- L'interrupteur n°1 sert à la mise en route du plateau.
- L'interrupteur n°2 sert à la mise en route de la vis sans fin.
- Un bouton muni d'une échelle graduée de 1 à 30 sert à régler le débit de distribution.
- Un témoin lumineux rouge averti de la mise en route du plateau, attention la vis sans fin ne fonctionne que si l'interrupteur de mise en route du plateau fonctionne.
- * Un potentiomètre peut être monté en option pour réduire la vitesse de rotation du plateau et ainsi varier la largeur d'épandage de 2 à 4mètres.
- On peut ajuster la direction d'épandage grâce à la molette située sur le côté du châssis de la saleuse, en tirant ou poussant l'ensemble du bloc plateau.
- Vérifier que le disque tourne dans le bon sens (sens inverse des aiguilles d'une montre). Une étiquette avec une flèche sur le distributeur indique le sens de rotation.

Dose conseillée : 7 grammes au m², une augmentation des dosages n'est pas gage de meilleure efficacité, 7 gr au m² suffisent en préventif, 10 à 20gr en curative. De plus, il vaut mieux répandre 2 x 10 gr que 20 gr en une fois.

- Calcul du débit :

Le tableau de réglage est donné en kg/heure:

LARGEUR DE TRAVAIL x VITESSE = LARGEUR/HEURE x 7gr/M²

Exemple :

Largeur de travail 4m x 15.000m/heure (15km/heure) = 60.000m²/heure

60.000m² x 7gr = 420.000 gr = 420kg

Sur le tableau de réglage prendre 420kg = soit 4 sur la molette graduée située sur le boîtier de commande.

TABLEAU DE REGLAGE POUR SALEUSE T11

Attention réglage en kg/heure

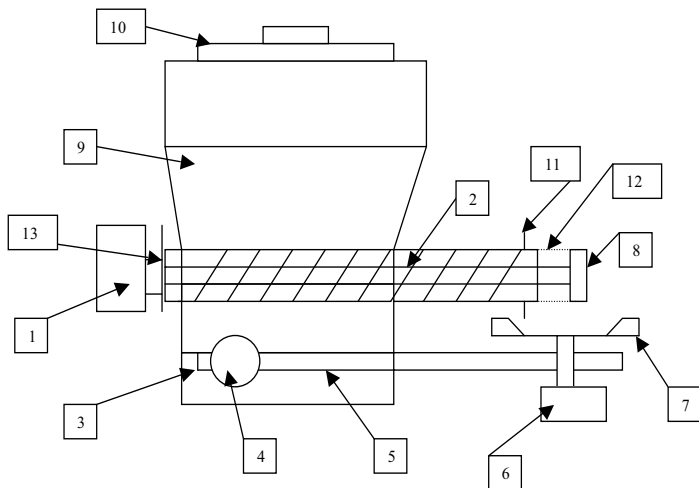
Pour éviter tout tassement, mettre le produit au dernier moment.

N°1	106 kg/h	N°18	1908 kg/h
N°2	212 kg/h	N°19	2014 kg/h
N°3	318 kg/h	N°20	2120 kg/h
N°4	424 kg/h	N°21	2226 kg/h
N°5	530 kg/h	N°22	2332 kg/h
N°6	636 kg/h	N°23	2438 kg/h
N°7	742 kg/h	N°24	2544 kg/h
N°8	848 kg/h	N°25	2650 kg/h
N°9	954 kg/h	N°26	2756 kg/h
N°10	1060 kg/h	N°27	2862 kg/h
N°11	1166 kg/h	N°28	2968 kg/h
N°12	1272 kg/h	N°29	3074 kg/h
N°13	1348 kg/h	N°30	3180 kg/h
N°14	1484 kg/h	Le débit peut varier de -10% à +10% selon le taux d'humidité du sel.	
N°15	1590 kg/h		
N°16	1696 kg/h		
N°17	1802 kg/h		

Après une distance d'épandage de quelque dizaine de mètres, vérifier que l'épandage est correct en largeur et en densité.

STOCKAGE: à l'abri.

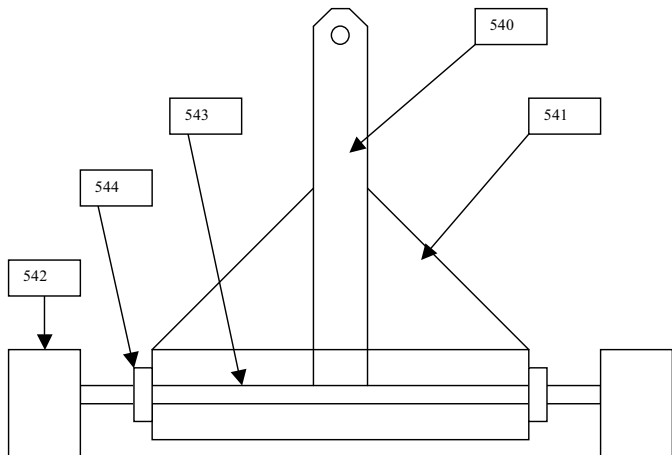
SCHEMA TECHNIQUE saleuse T11 DELIMBE



- | | | | |
|------------|--------------------------------|-------------|---------------------------|
| 1 ref :601 | moteur vis alimentation. | 8 ref:608 | palier de vis sans fin. |
| 2 ref :602 | vis distribution. | 9 ref:609 | cuve de saleuse. |
| 3 ref :603 | chassis saleuse. | 10 ref:610 | couvercle de saleuse. |
| 4 ref :604 | bouton de coulisse de réglage. | 11 ref:611 | vis de support de palier. |
| 5 ref :605 | support de moteur de saleuse. | 12 ref :612 | support de palier. |
| 6 ref :606 | moteur de plateau de saleuse. | 13 ref :613 | plaque support de moteur. |
| 7 ref :607 | plateau saleuse. | | |

CHARIOT

SUPPORT ALUMINIUM



540 Poutre d'attelage
541 Chassis
542 Roue avec pneu

543 Arbre de roue
544 Palier de roue

CONSIGNES DE SECURITE

- Avant toute intervention, débrancher le distributeur.
- Bien que protégé dessus et dessous, le disque tourne à grande vitesse. Il est interdit à toute personne de stationner auprès du distributeur en fonctionnement, ou de s'en approcher à moins de 16 mètres.
- S'assurer qu'aucune personne n'évolue dans la zone d'épandage.

D'après les consignes de sécurité de la Communauté Européenne, le distributeur doit être installé obligatoirement en arrière du poste de conduite du porteur. Toute autre installation est formellement interdite. En cas de doute, consulter le constructeur.

Les granulés utilisés pour l'épandage peuvent être toxiques. Il est indispensable de porter un masque lors du remplissage et de l'utilisation du distributeur.

*Nous vous remercions d'avoir choisi le matériel DELIMBE
et vous souhaitons une bonne utilisation.*

DECLARATION **CE** DE CONFORMITE

Le Constructeur : DELIMBE - F-27340 PONT DE L'ARCHE

Déclare que le matériel neuf : SEMOIR CENTRIFUGE

*Est conforme aux exigences essentielles de sécurité mentionnées dans la
Directive européenne 2006/42 CE par application des normes harmonisées*

Fait à PONT DE L'ARCHE

